

Conditions générales

Adhésion

L'Accueil Barouillère est une association Loi 1901. Conformément aux statuts tout accueil implique une adhésion à l'association et le paiement de la cotisation correspondante.

Garantie de réservation

Toute réservation doit être confirmée par un écrit (courrier, fax, mail) mentionnant les coordonnées exactes de l'organisme (intitulé, sigle, adresse, téléphone, fax, mail). La réservation devient effective à réception d'un versement d'arrhes s'élevant à 30% du montant des salles réservées.

Annulation des salles

En cas d'annulation :

- Les arrhes seront conservées
- Si l'annulation survient moins de 48h avant la date retenue, la totalité du prix des prestations réservées sera facturée.
- Si elle survient entre 48h et 30 jours avant la date retenue, 50% du prix des prestations réservées sera facturé.

Repas

Le nombre doit être confirmé au plus tard 10 jours à l'avance, avec un ajustement 48 heures avant.

La facturation sera établie sur la base des nombres confirmés. Toute annulation de dernière minute entraînera la facturation de la totalité des repas réservés.

Assurance

L'Accueil Barouillère décline toute responsabilité pour les dommages (dégradation, vols, etc.) affectant les biens personnels ou matériels appartenant aux participants ou apportés par les organisateurs.

Toute personne reçue à l'Accueil Barouillère est responsable de tout dommage occasionné de son fait durant son séjour.

Il est recommandé aux organisateurs de contracter une assurance pour leur matériel de même que pour leur responsabilité civile.

Recommandations

Il est demandé à chacun de respecter les règles de vie de la maison, de remettre les lieux occupés en leur état à la fin du séjour, de ne pas fumer à l'intérieur du bâtiment et de ne pas prendre de boisson autre que de l'eau ni de se restaurer dans les salles de réunion.

Au cœur de Paris

Métro :

- Ligne 10 : Vaneau, Duroc
- Ligne 12 : Falguière, Sèvres-Babylone
- Ligne 13 : Duroc
- Ligne 4 : Saint Placide

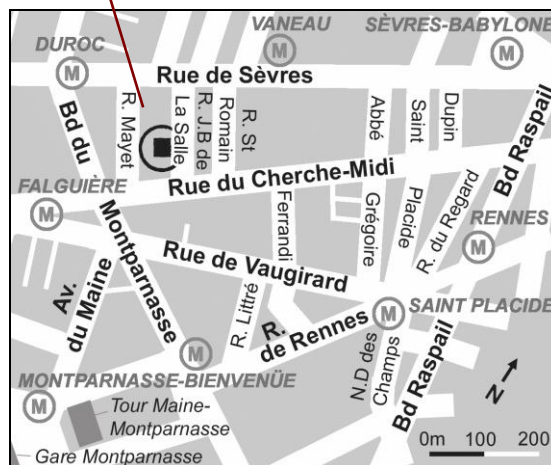
Bus : 28 - 39 - 70 - 82 - 87 - 92

Car Air France : Gare Montparnasse

Parkings proches :

- Tour Maine-Montparnasse :
rue du Départ, rue de l'Arrivée, 15^{ème}
- Boucicaut :
rue Velpeau, 7^{ème}
- Lav'Parc :
4 rue de Bérîte, 6^{ème}
T +33 (0) 1 45 48 30 89

La Barouillère



Réservations des salles et des repas

du lundi au vendredi de 9h à 19h
au +33 (0) 1 53 69 61 00

Accueil Barouillère

14 rue Saint Jean-Baptiste de La Salle
F-75006 Paris

Tel +33 (0) 1 53 69 61 00

Fax + 33 (0) 1 53 69 61 22

accueil.barouillere@auxif.org

Accueil Barouillère

Conditions 2020

Salles de réunion

Participation aux frais
Conditions générales

Maison d'accueil
des Sœurs Auxiliatrices
Paris

— Services et participation aux frais 2020 —

Accueil

L'Accueil Barouillère est la maison d'accueil des Sœurs Auxiliaires. Elle est ouverte aux groupes à caractère ecclésial, social ou caritatif.

Salles de réunion

Salle		Nombre de personnes	Journée	Demi-journée
Eugénie Smet	grande salle	Entre 30 et 60*	300 €	200 €
Calcutta	salle moyenne	Jusqu'à 32 personnes	250 €	165 €
Mexico	petite salle	Jusqu'à 13 personnes	145 €	95 €
Shanghai	petite salle	Jusqu'à 16 personnes	145 €	95 €
Gisagara	petite salle	Jusqu'à 16 personnes	145 €	95 €
Bruxelles	petite salle	Jusqu'à 13 personnes	145 €	95 €
New York	petite salle	Jusqu'à 13 personnes	145 €	95 €

*ou 80 places : 60 places avec tables + 20 sans table.

Lieux de prière

Les Sœurs Auxiliaires ouvrent leur chapelle (100 places) aux hôtes de l'Accueil Barouillère. Un oratoire se trouve également au 1^{er} étage de l'Accueil Barouillère

Détente et autres services

Le jardin et un salon de détente avec journaux et télévision sont à la disposition des personnes accueillies, ainsi qu'un distributeur de boissons chaudes et de boissons froides et une bagagerie.

Horaires d'ouverture

- Lundi au vendredi : 8h à 18h 30
- Samedi : 8h à 16h 30
- Dimanche : la maison est fermée

Paiement

Les frais de cotisation et de prestations sont à régler à l'ordre de l'Accueil Barouillère, selon les modalités ci-dessous :

- Cotisation : à réception du bulletin d'adhésion.
- Prestations (arrhes) : à réception du devis.
- Prestations (solde) : à réception de la facture.

Cotisation

La cotisation annuelle, payable lors du premier séjour, est valable pour l'année civile.

Cotisation annuelle	
Année civile	20 €

Restauration

Repas	
Déjeuner	14,00 €
Dîner	11,00 €

Les repas comprennent entrée, plat chaud garni, laitage, dessert, vin et café.

La salle à manger de 60 places fonctionne en libre service selon les horaires suivants :

Déjeuner : 12h 30 à 13h 00
Dîner : 19h 00

Boissons et apéritifs

Il est possible de réserver des bouteilles d'eau pour les salles et des cafés pour les pauses. De même la cuisine peut vous préparer un apéritif

Boisson	
Bouteille d'eau	1,00 €
Café	0,80 €
Cafés avec biscuits secs	1,80 €
Apéritif	
Apéritif simple	3,00 €
Apéritif festif	9,00 €

Matériel

Toutes les salles sont équipées de tableaux de papier. Toutes les salles sont équipées de la WIFI. L'accueil vous donnera les codes à la demande

Matériels fournis à la demande	Journée
Vidéoprojecteur	30 €
Petite sono portative	